

## Fiche de lecture

### ***Penser et pratiquer l'accompagnement* Accompagnement et modernité De la naissance à la fin de la la vie, Gérard, WIEL, Georges LEVESQUE, éd. Chronique sociale, coll. « savoir penser », 2009**

#### **Sommaire commenté**

*NB : le gras est réservé aux titres des parties figurant dans le sommaire. L'italique à mes commentaires.*

#### Présentation générale

L'ouvrage se présente en 2 parties distinctes : « pratiquer l'accompagnement », rédigée essentiellement par G. WIEL, formateur IUFM et la seconde « penser l'accompagnement » par G. LEVESQUE, professeur de philosophie en lycée et à l'université.

#### **Avant-propos**

La proposition, décrite en avant propos, est donc de rendre compte de l'inventivité des pratiques scolaires, de les observer puis d'en proposer une approche philosophique ; le tout dans l'optique d'inventer l'accompagnement en milieu scolaire.

La démarche est résolument inductive, elle cherche à dépasser la tendance des praticiens à privilégier le « comment » (foisonnement de méthodes, procédures, activités) au détriment du « pourquoi » (le sens) : la question posée est « travailler autrement, oui mais pourquoi ? »

Pour parvenir au sens, la perspective choisie est de situer les pratiques dans l'histoire de l'humanité et de les fonder sur une vision anthropologique.

*La démarche me semble logique et fondée, elle permet de décoller d'une réalité très parcellaire qui découle de nos pratiques quotidiennes et scolaires. Elle rappelle que l'accompagnement est une pratique ancestrale.*

#### **PREMIERE PARTIE : pratiquer l'accompagnement**

##### **Chapitre 1 : pratiquer l'accompagnement en milieu scolaire**

1. **Relire notre pratique d'accompagnement.** Partie qui se présente sous forme d'entretien : G. Levesque interroge G. Wiel.

A la lumière de son expérience professionnelle de 30 ans, G. Wiel propose une première définition de l'accompagnement en milieu scolaire : « aider une personne (adolescent ou enseignant) qui demande à y voir plus clair dans une situation difficile qui le préoccupe, à discerner en elle des chemins possibles, à trouver une issue, à prendre une décision. »

Cette définition s'est construite à partir d'expériences professionnelles qui ont mis en lumière une évolution depuis les années 1970 dans les demandes accompagnement des équipes pédagogiques : d'abord, elles souhaitaient travailler en équipe, puis faire face à des classes impossibles puis dans les années 1990, les demandes émanaient d'établissements qui observaient des attitudes de « non appartenance à institution scolaire » (absentéisme collectif, incivilités...). Ainsi, les difficultés semblent relever du systémique.

Toutefois, l'accompagnement est avant tout centré sur la personne, et se fait en deux temps : écoute puis propositions. L'accompagnateur n'est pas une fonction, un

statut mais est une posture qui est susceptible d'être adoptée par tous les membres de la communauté éducative.

Deux questions émergent de cette pratique et observation de accompagnement :

- quand on parle d'accompagnement, on parle de quoi ? Accompagner n'est pas former, ni enseigner.
- En quoi cette pratique a-t-elle particulièrement à voir avec notre temps ?

## 2. Déplier le concept d'accompagnement

### **Accompagnement, un agir commun**

Le verbe « accompagner » signale deux actions : forme active : « accompagner quelqu'un » ; forme passive « être accompagné », c'est donc une situation commune. Contrairement à enseigner ou former, qui suggère une attitude intellectuelle de la part de l'accompagnateur, accompagner suggère plutôt de privilégier l'empathie, en tant qu'elle permet de rejoindre une personne accompagnée dans sa démarche et son expérience.

### **Accompagnement, actes de présence, actes de parole**

L'accompagnement ne peut se réduire à des paroles (écouter, clarifier, proposer, décider), elle est présence à côté soit rejoindre, cheminer avec, partir.

### **Accompagnement, un agir structuré**

L'accompagnement est structuré, mais cette structure n'est pas figée et émerge peu à peu des rencontres.

### **Les sept piliers de l'accompagnement**

#### **Rejoindre, cheminer avec, partir comme actes de présence**

- 1) **Rejoindre** : accompagner relève d'une décision à deux, d'un engagement mutuel : l'un demande de l'aide ou l'accepte et l'autre propose de l'aide ou accepte d'accompagner. L'engagement mutuel s'élabore autour d'un pari commun : « rechercher ensemble un chemin et l'inventer ». la personne accompagnée va faire l'expérience de n'être plus seule face à la difficulté, soit d'être rejoint et cela va déboucher sur le fait de se rejoindre elle-même : elle était désunie, séparée d'elle-même et accompagnement va lui permettre de se retrouver, et donc l'accompagnateur alors partira.
- 2) **Cheminer avec** implique une durée, une évolution. En terme de posture, il existe une différence entre l'accompagnateur (centration sur l'autre, présence, solidarité) et l'accompagné (accueil de la présence).
- 3) **Partir** implique le fait de s'engager dans un travail puis de se retirer et de laisser être, « au cœur de cette tension, une éducation humaine ». Il ne s'agit pas de rendre l'autre dépendant mais de le rendre à lui-même.

#### **Écouter, clarifier, proposer décider, comme actes de paroles**

- 4) **Ecouter** est distinct de dire (désir de briller) et d'exprimer (faire sortir de) ; il s'agit ici d'une expérience humaine apportant joie car l'autre agit comme un écho et permet de se trouver, d'accéder à son intériorité. L'accompagnateur lâche prise et donne son attention à l'autre qui devient objet d'attention.
- 5) **Clarifier** : par l'écoute, l'accompagnateur cherche surtout à faire analyser la situation problème évoquée. L'analyse permet de prendre du recul et d'envisager le problème sous un autre angle.
- 6) **Proposer des solutions** : envisager ici non comme donner des conseils dans l'esprit de « celui qui sait » mais comme « pro ponore », « poser devant soi », soit ouvrir des voies nouvelles car la situation a été analysée.
- 7) **Décider** : c'est le cœur de l'accompagnement qui vise à agir. L'accompagnateur évite les pressions mais respecte la liberté de décision de la personne et l'aide à cheminer vers cette décision.

G. Wiel conclut le chapitre sur le fait que l'accompagnement ne saurait se confondre avec l'enseignement et la formation mais en est souvent perçu comme un avatar car ces pratiques dominantes pervertissent l'image de l'accompagnement. Il propose de faire un détour par d'autres pratiques d'accompagnement très répandues dans notre société.

*Cette partie, analytique, est intéressante, elle me semble décrire minutieusement ce qu'est la démarche d'accompagnement au sein d'une psychothérapie. Je retiens surtout l'adhésion des deux parties à la démarche et l'effacement de l'accompagnateur qui est plutôt un facilitateur d'accès de l'accompagné à lui-même ; ceci le distingue de l'enseignant ou du formateur qui sait quelque chose qu'il désire transmettre, ici l'accompagnateur ne sait pas ce sur quoi va déboucher le cheminement, ni en combien de temps.*

## **Chapitre 2 : Entendre les praticiens venus d'ailleurs**

**Accompagner l'existence** : G. Wiel signale l'omniprésence actuelle des pratiques d'accompagnement.

### **De la fragilité de l'exister...**

L'observation met en lumière que la fragilité n'est pas de nature mais qu'elle émerge d'une situation imposée à une personne et face à laquelle elle se sent impuissante : « inanité et insuffisance du « moi tout seul » ». certains carrefours de l'existence fragilisent particulièrement les individus : enfance, adolescence, maladie, deuil, mort.

### **Primauté de la posture**, définition de la posture

- ♣ chez l'accompagnateur : aide volontariste et intentionnelle, au delà d'un ensemble de compétences liées à des techniques ; respect, accueil
- ♣ chez l'accompagné : confiance, simplicité qui ose demander de l'aide, engagement.

Puis l'auteur dégage deux postures d'accompagnement spécifiques.

- **L'accompagnement ultime** est présenté comme la pratique de référence. Trois temps importants émergent grâce à la présence de l'accompagnateur : le fait de vivre sa mort en sujet, soit de l'accepter ; puis de donner un sens à sa vie, souvent par un récit ; et enfin de se définir clairement afin de « se mettre complètement au monde avant de disparaître » (Marie de Hennezel, *La Mort intime*, Laffont, 2001)
- **le coaching** est présenté comme la forme caricaturale de l'accompagnement en tant qu'il donne aux impératifs extérieurs à la personne la première place (efficacité des entreprises, performance sportive...). L'accompagnateur exerce une certaine pression dictée par une commande extérieure à la personne qui est amenée à s'adapter et à intégrer cette situation extérieure.

### **L'accompagnement en interrogations**

Point commun des pratiques : un agir commun. Les deux questions qui inaugurent la partie vont à présent être envisagées sous l'angle de la philosophie.

Rappel des deux questions :

- ♣ quand on parle d'accompagnement, on parle de quoi ? Accompagner n'est pas former, ni enseigner.
- ♣ En quoi cette pratique a-t-elle particulièrement à voir avec notre temps ?

*Cette partie me semble intéressante par ce qu'elle déculpabilise l'accompagné : il n'est pas fragile mais confronté à une situation qui fragilise, ce postulat de base inscrit dans l'esprit, le regard et l'attitude de l'accompagnateur me semble de bon augure dans une situation scolaire aussi. Ensuite, j'ai aimé à nouveau l'idée d'une révélation de la personne accompagnée à elle-même, soit de l'accompagnement comme d'une démarche d'authenticité.*

## **DEUXIEME PARTIE : Penser l'accompagnement**

### **Chapitre 3 : proposer une philosophie de l'accompagnement**

Problématique proposée par G. Levesque : quels fondements anthropologiques et philosophiques peut-on donner à la pratique d'accompagnement ?

**1. L'accompagnement est une pratique d'humanisation**

Définition d'humanisation : domaine qui s'attache aux pratiques qui humanisent, ou déshumanisent, quelle que soit notre origine, aux relations qui se tissent entre les êtres humains.

**2. L'humanité est une exigence pratique et non une notion théorique**

Exigence pratique car G. Levesque considère ici qu'on ne naît pas humain (notion théorique) on le devient par ses actions envers les autres êtres humains. « Les êtres qu'ont appellent humains peuvent être humains ou inhumains » (pp. 51). Ce sens de l'humain et de l'inhumain oriente nos rapports avec les autres. Cette relation interhumaine concerne l'espace et le temps : nous sommes liés avec ceux qui occupent le même espace que nous mais aussi avec ceux qui nous ont précédés et ceux qui nous suivent. L'humanité/inhumanité de chaque être humain s'actualisent chaque jour.

**3. Les pratiques d'inhumanisation sont des pratiques de la violence**

Pratiques de violence en tant qu'elles nient l'humanité de l'autre par une unilatéralité (agir comme si nous étions seuls) : blesser, réduire, supprimer, faire comme si l'humanité de l'autre n'existait pas. L'autre est chosifié.

**4. Les pratiques d'humanisation sont liées aux pratiques de socialisation mais ne se confondent pas avec elles**

Tout être humain fait partie d'une société. Elle peut aussi se livrer à des pratiques d'inhumanisation (répression, coercition ...). Cette menace peut être écartée si la société est animée par des pratiques d'humanisation à vocation universelle.

**5. Les pratiques de socialisation cherchent à intégrer les nouveaux arrivants en leur conférant l'identité du groupe.**

Première pratique de socialisation des enfants : l'éducation. La construction de règles communes, de principes, de lois et d'une culture permettent de définir qui fait partie et qui ne fait pas partie d'une société.

**6. L'humanisation est une exigence universelle sans contenu particulier**

Les pratiques d'universalité de l'humanisation sont fondées sur 4 exigences

- ⤴ exigence d'accueil de tout être humain quel qu'il soit.
- ⤴ exigence de considérer chaque être humain comme singulier (totalement semblable et totalement autre, un agent responsable de ses actes et de ses paroles) au delà de toute identité sociale.
- ⤴ Un regard critique face aux figures particulières de l'humanité que sont les sociétés : nulle culture ne doit se donner pour le modèle d'humanité ; de culture.
- ⤴ exigence de résistance permanente à toute pratique d'inhumanisation et de violence.

**7. On ne peut dresser une liste systématique des pratiques d'humanisation. Mais on peut définir un certain nombre de traits communs, qui permettent en particulier de les distinguer des pratiques de socialisation.**

G Levesque propose 5 moyens de distinguer socialisation et humanisation

| Socialisation  | Humanisation   |
|--|--|
| Particulière à chaque société  | universelle  |
| Adhésion aux valeurs de la société   | Écart critique par rapport aux sociétés                            |
| Relations de classes de catégories   | Relations réciproques de personne singulière à personne singulière |
| Relation imposée. L'éducation est une socialisation car elle doit former des | Relation proposée  |

| Socialisation   | Humanisation   |
|---|--|
| citoyens mais elle doit aussi construire des personnes (humanisation). Or on ne peut instruire sans la concours de la personne, donc « l'éducation « sociale » doit prendre les armes de l'éducation « humaine » » (pp. 66) |  |
| Des lois validées par l'extérieur en vue de buts « sérieux » (travail, sacré, art, politique...)  | Des règles validées de l'intérieur pour une activité gratuite, qui n'a d'autre fin qu'elle même. |

G. Levesque propose ensuite de distinguer les 3 grands types de société afin de répondre à la question centrale : pourquoi nos sociétés sont-elles en demande d'accompagnement ?

**8. Le premier grand type d'identité sociale est celui de « membre » d'une communauté traditionnelle. C'est dans le cadre de celle-ci que s'invente une des plus importantes pratiques d'humanisation : l'hospitalité**

Petits groupes, tribus, communautés dites « holistes », la société prime sur l'individu. Importance des rites qui permettent de valider et de consolider l'appartenance au groupe. Respect de l'hospitalité : autre maintenu dans son altérité, ni rejeté ni intégré.

**9. Le deuxième grand type d'identité sociale est celui de membre d'une « caste », de titulaire d'un « statut » ou d'un état dans une hiérarchie. Une pratique significative d'humanisation s'invente alors : le retrait**

Groupe plus étendu ; communautés holistes mais hiérarchisées par la naissance ou la nature. Les pratiques de socialisation sont des rites d'intégration au groupe de naissance (manière de dire, de se comporter). Dans ces groupes apparaît une figure originale de l'humanisation : la pratique du retrait incarnée par la figure du moine. Il s'humanise en se désolidarisant et apporte un recul critique à la société qui le respecte.

**10. Le troisième grand type d'identité sociale « l'individu » moderne présenté comme égal, indépendant, autonome et situé dans son principe hors de la société. L'accompagnement, pratique d'humanisation, prend ici tout son sens et toute son urgence.**

L'individu prime sur la société dans les démocraties modernes : « ce qui distingue une société « individualiste » c'est qu'à travers la valeur-individu, elle projette un idéal d'émancipation de chaque être humain. »

Difficile équilibre de la société entre la totale liberté et le vivre ensemble. Illusion de pouvoir vivre sans les autres.

4 profils se dégagent :

- ♣ les « stars » ceux à qui tout réussit ou semble réussir/ Gloire fragile, dépendance aux regards des autres
- ♣ la victime : manière de se réaliser en devenant un héros négatif. Là encore, nécessité d'être reconnue victime par les autres
- ♣ le fuyard : fuite du réel pour aller vers des mondes virtuels. Dépendance par rapport à des programmes conçus par d'autres.
- ♣ l'individu manqué, abandonné qui ne trouve plus aucun support matériel ou social pour s'affirmer : chômeur longue durée, jeune en quête d'emploi. Nécessité de se réaliser exerce une pression sur lui qui peut, par impuissance, se transformer en violence exercée contre lui ou les autres.

L'individu moderne est par excellence dans une situation difficile car, par essence, il ne sait pas qui il est, ce n'est pas défini par avance, il doit donc se chercher. C'est donc la pratique d'accompagnement qui permet d'humaniser les sociétés individualistes. « aider, c'est alors aider celui qu'on accompagne à se découvrir et à se conduire comme personne singulière. » (pp. 79).

Deux remarques de G. Levesque :

- ⤴ l'accompagnement n'est pas une réponse mais une manière de se mettre en question dans la société moderne
- ⤴ faut-il accompagner tous les individus ? Comment est-ce possible ?

*Partie qui met bien à plat les enjeux de l'accompagnement : entre socialisation et humanisation ; et impose l'idée que la société actuelle a besoin d'accompagnement pour faire face à la difficulté de l'individualisation qui exige que chacun se définisse clairement mais sans modèles clairs.*

## **Chapitre 4 : cerner les « invariants » dans les pratiques d'accompagnement**

### **Invariant 1 : entre socialisation et humanisation**

L'accompagnement doit s'appuyer sur des pratiques de socialisation mais est toujours menacés par elles. Cette pesanteur peut être décrite de trois manières

1. **le statut de l'accompagné.** Il existe une tension entre l'individu et la personne. Il s'agit de le reconnaître comme personne et reconnaître en lui un agent capable d'initiative.
2. **La relation entre accompagnant et accompagné.** Il existe une tension entre la relation de personne à personne et la relation officielle ou institutionnelle. Difficulté à éviter de sombrer dans une conversation banale ou dans des relations codifiées, protocolaires.
3. **La finalité de l'accompagnement.** Il existe une tension entre se situer en société (insertion, adaptation, intégration) et en humanité (liberté). L'accompagnement laisse des traces, il apporte une insertion critique, il permet de ne plus coller à son identité sociale au point de se confondre avec elle.

### **Invariant 2 : entre contrainte et liberté**

Humanisation et socialisation supposent des mouvements contraires : priorité de la liberté sur la contrainte et inversement.

### **Invariant 3 : entre le « tiers programmé » et « le tiers partagé »**

Pour empêcher la fusion entre deux éléments il faut la médiation d'un tiers : un moyen (la langue, la règle d'un jeu, la loi ...), ou une fin (une œuvre commune, un enfant ...)

### **Invariant 4 : entre le « temps qui passe » et « le temps qui reste »**

Le temps qui passe est perçu dans sa diachronicité (passé-futur) ; il présente la particularité d'être très ordonné (rdv précis, planning) ou très chaotique (laisser aller, oisiveté anachronique).

Le temps qui reste est perçu dans son actualité (présent) ; G. Levesque signale qu'il est aussi co-actuel car nous ne sommes jamais seuls au monde.

« Habiter le temps signifie y séjourner entre soi, entre personnes libres » (pp. 92). On privilégie la coactualité du temps du reste.

### **Invariant 5 : entre survivre et naître**

L'homme se caractérise par le phénomène de naissance. Lors d'une naissance, on accueille un enfant, on le socialise par des pratiques d'humanisation.

L'enfance est aussi une naissance par les caractéristiques d'étonnement, de questionnement et du jeu dans sa liberté rayonnante.

La vie humaine est une succession de naissances mais aussi une constante dans la survie quotidienne.

« ce que nous appelons survie est la prise en charge par les société de la vie animale en l'homme et ce que nous appelons naissance est l'expression première de son humanité en tant que telle. » (pp. 94)

Dans ce cadre, « je t'accompagne signifie : je suis là pour t'aider à accoucher de toi-même, à venir au monde des personnes. » (pp. 94)

*Cette partie m'a paru longue, car elle reprenait les idées précédemment citées.*

### **Thèse principale défendue**

G. Wiel envisage un accompagnement fondé sur un engagement mutuel dans un cadre temporaire limité et dont les règles se construisent au fur et à mesure de l'entreprise.

La distinction entre accompagner et enseigner/former réside dans la posture : accompagner signifie être à côté et ne pas avoir de réponses mais aider l'autre à dégager sa vérité ou des solutions à un problème personnel ; alors qu'enseigner et former supposent une posture d'être sachant qui transmet ses connaissances.

G. Levesque se fonde surtout sur la distinction entre humanisation (formation de la personne) et socialisation (formation du citoyen) dans l'accompagnement. Accompagner est résolument du côté de l'humanisation mais se produit toujours dans un cadre de socialisation, c'est le cas de l'éducation.

Il met en lumière le fait que l'accompagnement est un fait qui s'impose dans nos sociétés individualistes, il en serait la pratique d'humanisation par excellence ; ce qui explique son succès. Il correspond à un besoin : cheminer afin de se trouver à l'aide d'une tierce personne.

### **Concepts abordés et éléments d'une définition**

NB : un chapitre nommé « ressources 1 » est dédié à la reprise des concepts fondamentaux de l'ouvrage. Voici un choix, subjectif, de définitions parmi les notions clés de l'ouvrage.

**Individualisme** : qualifie une société qui donne la priorité (la valeur) à l'individu sur la société

**Individu** : unité distincte et indivisible, située dans une société

**Personne** se définit de et par une relation : elle a besoin d'une autre personne pour exister, elle suppose des liens de réciprocité avec d'autres personnes, elle doit être reconnue par une autre. Agent libre et responsable, capable d'initiatives dans l'espace et le temps.

**Socialisation** : ensemble des pratiques (rituelles, éducatives, culturelles, institutionnelles ect.) par lesquelles une société confère à ses membres une identité sociale distincte. Ces pratiques délimitent des frontières un dedans et un dehors.

**Humanisation** : ensemble des pratiques qui, par delà les frontières et les catégories sociales, cherchent à construire une humanité c'est-à-dire à nouer des relations entre personnes libres qui se reconnaissent mutuellement comme telles.

L'humanisation suppose la socialisation comme sa condition nécessaire mais non suffisante, car elle s'en écarte expressément par une visée d'universalité.

**Accompagnement** : pratique qui consiste à aider pour une durée limitée une personne qui le demande et qui se trouve en situation difficile. Il s'agit d'analyser avec elle cette situation et de chercher avec elle des voies qui lui ouvrent un avenir dont elle peut alors décider. L'accompagnement est centré sur la personne en situation.

### **Apports relatifs à des pratiques d'accompagnement des élèves**

- Définition de l'accompagnement qui va en se précisant du début à la fin
- protocole de l'accompagnement (cf « Déplier le concept d'accompagnement » première partie, chapitre 2, point 2)
- distinction accompagner par rapport à enseigner/former
- humanisation/socialisation dans l'éducation

### Questions en suspens ou nouvelles

- La démarche est claire ainsi que ses enjeux mais difficulté à la mettre en place dans le cadre habituel de la classe : comment l'intégrer à nos pratiques quotidiennes ? La définition proposée ici repose sur un dialogue interpersonnel. Seul le tutorat en lycée semble convenir.
- Comment faire pour faire émerger les demandes authentiques des élèves dans un cadre institutionnel ? Question de l'entretien d'explicitation auquel nous ne sommes pas formés.
- Le changement de posture professeur/accompagnateur ne nous est pas si familier. Nécessité de placer les compétences et méthodes personnelles à chaque élève avant les connaissances et de travailler en équipe.
  - Comment constituer une équipe au sein des établissements afin de travailler de cette manière dans le cadre de l'AP (accompagnement personnalisé) en lycée ?
  - Quel « timing » afin d'organiser cela en amont (mai de l'année précédente) ?
  - Comment présenter la chose (vocabulaire/définition) aux collègues ? Quel temps consacré à cela ?
  - Nécessité de demander des stages FIL ?
  - Comment organiser concrètement le travail des élèves (35 par classes, barrettes de 2 à 4 classes avec 3 professeurs par classe, par exemple) ?

### Perception de l'ouvrage de 1 à 3 : 2

Un peu répétitif ; seconde partie qui traîne en longueur.

L'optique d' « inventer l'accompagnement en milieu scolaire » (avant propos) est ici toute conceptuelle : les auteurs envisagent l'accompagnement des professeurs puis le concept d'accompagnement ... il revient au lecteur pédagogue de trouver des solutions adaptées aux élèves dans les classes. Quel défi pour ce GRF !!!

Rédacteur : Laurence DUVAL-WEIGEL  
le 7 mars 2011